

Terres patrimoniales de Sillery:
plaidoyer pour le faubourg Saint-Michel

Réflexion adressée à madame Julie Lemieux, Ville de Québec

Nicole Dorion-Poussart, M.A. (histoire)
Membre émérite de la Société d'histoire de Sillery
Membre du Comité citoyen pour l'agriculture urbaine de Sillery

Le 29 juin 2015

1. Historique du faubourg

Le développement prodigieux de l'industrie du bois dans les anses de Sillery au cours de la première moitié du 19^e siècle amène de nombreux ouvriers à habiter sur le chemin du Foulon, près des chantiers.

En 1847, lorsque l'Angleterre adopte une politique de libre échange et abandonne ses tarifs préférentiels, plusieurs marchands de bois, dont Patrick McInenly, déclarent faillite.

Propriétaire d'un vaste domaine qui s'étendait entre le chemin Saint-Louis et la Pointe-à-Puiseaux, et entre la Côte de l'Église et le domaine Jésus-Marie, McInenly cède la Pointe-à-Puiseaux et sa magnifique villa à l'archevêché de Québec. Quelques années plus tard, l'industrie du bois amorce son déclin, et les héritiers McInenly se départissent du reste du domaine en le divisant en lots à bâtir. Des ouvriers du chemin du Foulon montent alors sur le plateau avec leurs familles et s'établissent tout près de leur église et de leur école. Le docteur Arthur Lavoie élit domicile dans la Côte de l'Église, un magasin général ouvre ses portes, une banque, un bureau de poste... On assiste à la naissance du quartier ouvrier de la Côte de l'Église connu aujourd'hui comme le faubourg Saint-Michel. À l'est de la côte, au sud du cimetière jardin Mount Hermon (1848), le faubourg s'étend jusqu'à la falaise.

Une promenade dans ses rues étroites permet de découvrir une richesse architecturale unique. Les styles variés – maison avec toit dit à la mansarde, maison québécoise, boom-town, victorienne, regency, néogothique – se côtoient en harmonie au-delà de l'église paroissiale Saint-Michel, elle aussi de style néogothique.¹

À l'occasion des consultations publiques des 2 et 19 juin concernant le PPU de Sillery proposé par la Ville de Québec, les citoyens, appréhendant la défiguration paysagère de l'arrondissement historique de Sillery, et plus particulièrement celle du faubourg Saint-Michel, ont rejeté le PPU d'une même voix.

Je partage entièrement leurs appréhensions et anticipe un changement important de la vie sociale et culturelle du quartier si les constructions prévues entre le faubourg et domaine des Sœurs de Jésus-Marie devaient se réaliser.

¹ Voir *Le Soleil*, « Le petit village du Vieux-Sillery envahi par les condos », 2006 et 2014 – <http://www.lapresse.ca/maison/immobilier/200611/15/01-869754-le-petit-village-du-vieux-sillery-envahi-par-les-condos.php>, et Nicole Dorion-Poussart, *Une promenade sur la Côte de l'Église: l'occasion de revivre une tranche de notre histoire : guide d'accompagnement au circuit patrimonial Vieux-Sillery, une promenade sur la Côte de l'Église* », Québec, Société d'histoire de Sillery, 1996.

2. Sauvegarde du faubourg

Je souhaite partager ici ma vision de la sauvegarde de l'identité architecturale, des valeurs patrimoniales et de la vie sociale de l'ancien village ouvrier : *cette solution consiste à reverdir les espaces aujourd'hui occupés par un vaste terrain de stationnement (et peut être même les courts de tennis s'il s'avérait que ceux-ci sont sous-utilisés), par un aménagement paysager en lien avec des considérations environnementales et sociales contemporaines.*

Je tiens à rappeler que le domaine McInenly était, à l'époque, une terre agricole exploitée par William Murphy, fermier de Patrick McInenly. Il est donc vraisemblable qu'une partie du domaine ait continué à être cultivée après son lotissement et ceci pendant de nombreuses années par les habitants du faubourg.

Dans la mouvance de la pensée écologique d'aujourd'hui et, eu égard au fait que les citoyens souhaitent cultiver leurs propres légumes dans des jardins communautaires, ne serait-il pas approprié de redonner vie à ces espaces en réintroduisant l'agriculture?

Cette solution s'inscrit en droite ligne avec la création d'un *Parc nourricier* dans les prés de Sillery, que j'ai proposé dans mon mémoire *Un Parc nourricier dans les espaces non constructibles de l'Arrondissement historique de Sillery : Protéger – Promouvoir – Partager*², lequel a été remis à la Ville de Québec le 2 juin dernier.

Elle n'est cependant applicable que dans le cas où la Ville de Québec procéderait à la démolition de l'aréna, comme elle l'a maintes fois répété. L'actuel stationnement – indispensable pour garer les voitures pendant les périodes de déneigement – serait alors relocalisé sur l'emplacement de l'aréna, dans la zone ombragée des éventuelles constructions du domaine Jésus-Marie.

Je recommande que des arbres soient plantés près de la périphérie du stationnement ainsi déplacé de même que dans une plate-bande centrale : la surface asphaltée serait moins en évidence dans le paysage urbain.

À la place du stationnement actuel, lequel bénéficie d'un ensoleillement intégral, j'imagine une grande serre de jardin à l'ancienne recouverte de verre pour la culture de fruits exotiques pendant l'hiver, comme cela se faisait au 19^e siècle dans les domaines jardiniers de Sillery³. Cette serre entourée de plates-bandes de légumes et de fleurs prendrait place dans un lieu patrimonial exceptionnel ; elle en rehausserait encore l'intérêt touristique.

² On peut lire le mémoire à cette adresse : <http://www.sillery-quebec.com/nouvelles.htm>

³ Voir dans Nicole Dorion-Poussart, *Voyage aux sources d'un pays – Sillery, Québec*, GID, 2007, chapitre 7, p. 199, une énumération des fruits cultivés dans les serres chaudes du domaine Spencer Wood au temps d'Henry Atkinson. James McPherson Le Moine mentionne : « Grâce aux habiles jardiniers que l'Angleterre et surtout l'Écosse nous a envoyés, nous pouvons admirer autour de Québec un genre de culture fort soigné, de riches conservatoires pour les fleurs tropicales en hiver, de vastes et belles serres chaudes où mûrissent sous le verre, le raisin le plus délectable, des pêches succulentes, de suaves nectarines (brugnons), des abricots, des bananes, des ananas d'un goût et d'un arôme exquis ; des figues, etc. »

La serre pourrait également servir à la préparation de semis printaniers pour le *Parc nourricier* et soutenir un volet éducatif en recevant des étudiants et les personnes intéressées par l'agriculture urbaine.

Je me prends à y rêver et, en outre, à l'aménagement d'une place publique sympathique entourée de verdure, avec son kiosque comme lieu de rassemblement pour des conférences et des ateliers relatifs à l'agriculture urbaine, à l'interprétation historique du faubourg et de l'industrie du bois dans les anses de Sillery, à des concerts d'été...

Je recommande que les espaces réservés à la serre et aux plates-bandes fassent partie du *Parc nourricier*. L'ensemble serait administré et animé par une Coopérative de solidarité, tel que proposé dans mon mémoire du 2 juin.⁴

3. Réactualisation de l'âme du faubourg

Ma proposition vise à réactualiser les espaces situés immédiatement à l'ouest du faubourg Saint-Michel en les reverdissant et en créant une place publique qui favoriserait les échanges entre citoyens.

Cette place publique attrayante et ses installations constitueraient, en quelque sorte, la porte d'entrée vers le *Parc nourricier*.

Ces changements placeraient le faubourg Saint-Michel au cœur de l'arrondissement historique de Sillery, rappelant qu'il a été au cœur de Sillery pendant plus d'un siècle.

Il faut aussi observer qu'il est impératif de s'assurer que la percée visuelle de cet espace public, vers l'ouest sur les prairies de Sillery, entre l'aréna et le Centre de la Petite Enfance Pamplémousse, soit préservée en limitant l'étendue vers le sud du développement du Domaine Sous-les-Bois.

La réactualisation du faubourg Saint-Michel, que je propose, répond pleinement à la volonté exprimée par madame Julie Lemieux lors d'une mêlée de presse aussitôt la conclusion de la consultation publique du 19 juin dernier :

« On voit qu'il y a un enjeu par rapport au faubourg Saint-Michel. On va s'y attarder et voir comment on peut donner encore plus d'âme à ce quartier-là qui en a déjà une. »

⁴ Pour en connaître davantage sur le sujet lire : « Une Coopérative de solidarité pour créer, gérer et animer le Parc nourricier » dans mon mémoire qui a été remis à la Ville le 2 juin : http://www.sillery-quebec.com/Memoire_PPU_Sillery.pdf, p 7-9.